



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
13.02.2008

Date de la convocation des conseillers :  
13.02.2008

point de l'ordre du jour no:  
12

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 22 février 2008

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Hannen, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Hoffmann, Snel, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, conseillers

COMMISSARIAT DE DISTRICT

10 MARS 2008

Le Conseil Communal  
Luxembourg

**Objet: convention Maisons Relais pour Enfants**

Service  
**ESCH** Esch/Alzette  
20 MARS 2008

Vu la convention du 14 février 2008 entre l'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de la Famille et de l'Intégration au sujet des Maisons Relais pour enfants ;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuvé  
à l'unanimité**

la convention précitée signée en date du 14 février 2008 entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de la Famille et de l'Intégration.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 22/02/2008  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

COMMISSARIAT DE DISTRICT  
18 MARS 2008  
Luxembourg

N° 57/08/CAC

**Vu et approuvé**

Luxembourg, le 17.03.08

Pour le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Aménagement du Territoire,  
Le Conseiller de Gouvernement 1ère classe,

Christiane Loutsch-Jemming